

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable :

- De situer le rôle des instances et de répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau de la réglementation.
- De comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements de l'engin pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort.
- D'expliciter et justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation d'engins de chantier. (décret et arrêté du 02.12.98 – recommandation CNAMTS R 377M).
- De réaliser en sécurité les opérations prescrites, impliquant la mise en œuvre de grues à tour.

Public et pré requis :

- Tout public
- Groupe max : 6 stagiaires
- Maîtriser la lecture, l'écriture et la compréhension du français
- Aptitude médicale à la conduite de l'engin
- Etre âgé de 18 ans et plus.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Apports théoriques sur video-projecteur
- Exercices pratiques sur les matériels
- Remise d'un livret stagiaire
- Personnel expérimenté pour la formation et certifié pour la délivrance des CACES®

Suivi et évaluation des résultats :

- Document d'évaluation de satisfaction / QCM d'évaluation des acquis
- Fiche de présence
- Attestation formation individualisée
- Délivrance des CACES®

Durée et lieu :

- 14 heures sur 2 jours
- SUR SITE / dans notre centre de formation

THEORIE

1. La réglementation : décret et arrêté du 02.12.98 ; recommandation CNAMTS R 377M.
 - Les rôles des différents organismes.
 - Rôles et responsabilités du chef de manœuvre, de l'élingueur et du conducteur.
2. Les principaux types de grues. Les risques liés à leur utilisation
 - Savoir distinguer les différents types de grues à tour et connaître leurs spécificités.
 - Connaître les principaux risques et leurs causes.
3. Notions élémentaires de physique
 - Posséder quelques notions d'évaluation des charges.
 - Savoir apprécier les conditions d'équilibre d'un corps.
4. Technologies des grues à tour
 - Connaître les caractéristiques principales et les principaux composants des grues à tour.
 - Connaître les principes de fonctionnement des différents dispositifs.
5. Stabilité des grues à tour
 - Connaître les conditions d'équilibre de la grue.
 - Connaître les facteurs et les éléments qui influencent la stabilité.
 - Savoir utiliser les courbes de charge fournies par le constructeur.
 - Savoir utiliser les aides à la conduite
6. Installation des grues
 - Connaître les informations relatives aux conditions normales d'implantation des appareils.
 - Connaître les principes qui doivent être impérativement respectés lors de la contribution des grutiers aux opérations de montage et démontage des grues.
 - Connaître les moyens pouvant être mis en œuvre pour empêcher l'accès aux zones dangereuses.
7. Exploitation des grues
 - Savoir effectuer un examen visuel de la grue.
 - Savoir effectuer les opérations de prise de poste.
 - Savoir évaluer la masse globale de la charge.
 - Connaître les règles d'utilisation des accessoires de levage.
 - Apprécier l'impact des conditions météorologiques sur les manutentions prévues.
 - Gestes et signaux sonores de commandement, communication radio.
 - Règles générales de sécurité.
 - Interdits.
 - Savoir effectuer les opérations de fin de poste.
8. Installation des grues
 - Etre capable d'inspecter visuellement la grue et ses équipements auxiliaires afin de déceler les anomalies, d'y porter remède ou d'en informer son responsable hiérarchique.
 - Etre capable de réaliser des travaux d'entretien simples tel que graissage, nettoyage de certains organes.

TEST

1. Evaluations théoriques
2. Evaluations pratiques

Test CACES® établi suivant le référentiel CNAMTS R 377M